



Assemblée générale ordinaire du 13 mai 2025

Procès-verbal

L'Assemblée générale ordinaire de la Confédération Amicale des Ingénieurs de l'Armement s'est tenue en présentiel sous la présidence d'Olivier Martin, le 13 mai 2025.

Une procédure de vote électronique lancée le 26 avril 2025 et close le 11 mai 2025, a permis aux membres à jour de cotisation qui le souhaitent, présents ou non, de participer aux votes des résolutions et au renouvellement partiel des membres du conseil. 154 votes électroniques valides ont été recueillis avant l'assemblée. Suite à une erreur matérielle, les votants électroniques n'ont pu voter pour Hervé Bouaziz (sauf les 19 votants électroniques présents à l'AGO qui ont été appelés à se prononcer à ce moment).

À 17 h 30, la séance est déclarée ouverte.

Après la présentation des rapports financier et moral, il est procédé au vote des résolutions. 75 membres votants sont présents, avec 6 procurations, soit 81 votants en AGO et 154 votes électroniques, soit 235 votants.

1^{ère} résolution :

L'assemblée générale approuve le rapport moral présenté par le Président décrivant les activités de l'Association au cours de l'exercice passé et les grandes lignes des activités prévues lors de l'exercice à venir.

Cette résolution est adoptée avec 227 votants (sur 235, soit 96,6%) et 8 abstentions.

2^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport financier du Trésorier et le rapport de la commission spéciale de contrôle des comptes, approuve :

- les comptes de l'exercice 2024 clos,
- le budget prévisionnel pour l'exercice 2025,
- l'affectation des excédents de gestion

et donne quitus au Conseil pour sa gestion sur l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée avec 225 votants (sur 235, soit 95,7%) et 10 abstentions.

3^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le maintien du montant du plafond de la cotisation annuelle à 60 (soixante) euros.

Cette résolution est adoptée avec 224 votants (sur 235, soit 95,3%) et 3 voix contre et 8 abstentions.



CONFÉDÉRATION AMICALE DES INGÉNIEURS DE L'ARMEMENT

Enfin, il a été procédé à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'administration. Cette élection a enregistré :

- 75 votes exprimés en séance,
- 6 votes exprimés par procuration,
- Aucun vote par correspondance,
- 154 votes électroniques,

Soit 235 votants répartis en :

- aucun bulletin nul,
- 235 suffrages exprimés.

Le résultat de l'élection des membres du Conseil d'administration est le suivant :

- **Hervé MORAILLON** est élu pour un second mandat avec : 193 voix ;
- **Bruno BERTHET** est élu pour un premier mandat avec : 186 voix ;
- **Léna LE QUELLEC** est élue pour un premier mandat avec : 185 voix ;
- **Clément ROUSSEL** est élu pour un second mandat avec : 184 voix ;
- **Bruno GRUSELLE** est élu pour un second mandat avec : 181 voix ;
- **Vincent THOMASSIER** est élue pour un premier mandat avec : 180 voix.
- **Joséphine GILBERT** est élue pour un second mandat avec : 176 voix ;
- **Fabien MUSSILLON** est élu pour un premier mandat avec : 174 voix.
- **Hervé BOUAZIZ** est élu pour un premier mandat avec : 66 voix ;

A Paris, le 13 mai 2025,

Le Secrétaire général
Hervé Moraillon

Le président
Olivier Martin